

# Que faire de nos filles?

Autor(en): **T.K.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682452>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion récente. En France, c'est en 1792 que le chirurgien Larrey obtint qu'une ambulance suivit tous les mouvements de l'armée du Rhin, à l'instar de l'artillerie volante. Il eut un émule dans Percy qui, l'an VII, avait obtenu la création d'une maigre compagnie d'infirmiers et qui, pour permettre aux chirurgiens d'arriver plus vite sur le champ de bataille, imagina d'en faire transporter dix à la fois par de longues voitures dont la pièce principale était une poutre sur laquelle ils se tenaient à califourchon.

Puis ce sont les grandes victoires de l'Empire. Mais quel cruel envers nous réservèrent les chirurgiens lorsqu'ils nous content les lendemains des combats? Les bles-

sés entassés dans les salles basses des couvents ou dans les granges, sans paille, sans couverture; la promiscuité la plus répugnante régnant entre eux, les cris, les lamentations, la mort semant l'épouvante parmi les moins grièvement atteints.

Les progrès de l'hygiène ont changé tout cela et dans la dernière guerre les hôpitaux de campagne, asiles de douleur, furent aussi des asiles de paix. Les blessés, même ceux qui appartenaient à l'ennemi, y ont généralement été traités avec humanité et les ressources quasi illimitées de la chirurgie moderne ont procuré à beaucoup une guérison qui, dans d'autres temps, eût été impossible.

---

## Que faire de nos filles?

On peut s'étonner que chez nous, contrairement à ce qui se passe dans les pays du Nord, il y ait si peu de jeunes filles qui étudient la pharmacie. Depuis la guerre, il est vrai, on a fait quelques progrès dans ce domaine. Quelques jeunes filles ayant le goût de l'étude, embrassent cette profession, mais leur nombre est restreint et jusqu'à présent, elles ne se lancent dans cette voie qu'avec une certaine crainte.

Quand on songe à l'encombrement de la carrière d'institutrice et à la quantité de jeunes filles se préparant à un travail de bureau, il est nécessaire d'insister sur le fait qu'il se trouve en Suisse un champ très avantageux d'activité pour des centaines de jeunes filles possédant une instruction suffisante: c'est la pharmacie.

On devrait dire aux élèves de nos écoles supérieures, aspirantes à l'examen du baccalauréat, que la pharmacie est une vocation intéressante convenant à la femme qui désire être indépendante.

Au lieu d'aller à l'étranger, nos jeunes filles pourraient utiliser leurs connaissances dans leur patrie, où elles occuperaient une position plus élevée qu'elles ne l'obtiendraient ailleurs.

La vocation de pharmacien est une belle vocation, jamais ennuyeuse, toujours variée; mais c'est en même temps une vocation pleine de responsabilités et de devoirs. Elle exige beaucoup de ceux qui s'y consacrent.

Par suite de la guerre, le manque de personnel dans les pharmacies suisses a ouvert des perspectives favorables à la femme. Pour faciliter cette étude aux jeunes filles, l'Union des pharmaciens suisses a pris la décision d'accorder des bourses dans certaines circonstances. En outre, les nouveaux règlements relatifs aux études de la pharmacie sont spécialement favorables à la jeune fille, en ce sens qu'elle peut ne faire qu'une partie de l'examen final si elle désire rester aide-pharmacienne

et n'a pas l'ambition d'exploiter une pharmacie pour son propre compte.

Il existe trois catégories de situations pour les pharmaciennes: pharmaciennes diplômées, assistantes diplômées et préparatrices.

La première condition pour les pharmaciennes et les assistantes diplômées est le baccalauréat avec le latin; puis deux semestres d'étude de chimie, de physique et de botanique se terminant par le premier propédeutique; ensuite trois semestres de pratique dans une pharmacie et l'examen d'assistante. Cet examen donne droit à être assistante dans une pharmacie, c'est-à-dire de préparer tous les médicaments d'après les prescriptions du médecin. Les honoraires d'une assistante s'élèvent à 200 francs par mois avec une augmentation très rapide.

Si la jeune fille désire pousser ses études plus loin, elle doit faire encore quatre semestres avant l'examen de pharmacienne, puis deux semestres comme assistante,

après quoi elle obtient le diplôme donnant droit, dans toute la Suisse, de gérer une pharmacie ou de l'exploiter à son propre compte.

La vocation de *préparatrice-pharmacienne* est une création de la guerre. Le manque d'assistants a obligé les pharmaciens à augmenter leur personnel accessoire. Les jeunes filles n'ayant pas passé le baccalauréat, mais possédant une bonne instruction, se prêtent fort bien à cet emploi. Au bout d'une année, elles peuvent déjà faire presque tous les petits travaux qui se présentent journallement dans une pharmacie. Ce travail n'est pas difficile. Pour l'accomplir, il suffit d'être très consciencieux dans tous les détails. Il ne ressemble pas au travail de bureau dont la monotonie est souvent un sujet de plainte de la part des jeunes filles, et il procure de grandes satisfactions à celles qui se sont vouées à cette vocation.

D<sup>r</sup> Th. K.

(D'après les *Basler Nachrichten*.)

## Le Docteur Auguste Bovet †

La section de la Croix-Rouge du district de Boudry est en deuil; elle vient de perdre son président aimé et vénéré, le D<sup>r</sup> Bovet d'Areuse. C'est avec une inaltérable bonté que cet homme de bien a présidé depuis sa fondation et jusqu'il y a très peu de temps aux destinées de la Croix-Rouge de la région qu'il habitait.

Nous ne saurions mieux rendre hommage à ce fidèle et modeste serviteur de toutes les causes humanitaires, qu'en reproduisant ici les lignes que lui a consacrées un de ses confrères neuchâtelois, le D<sup>r</sup> Georges Borel:

Il était d'une grande beauté physique. Il était d'une grande beauté morale. L'une ne faisait pas tort à l'autre. Tout au con-

traire, la providence avait pris plaisir à donner à la grande valeur morale du D<sup>r</sup> Auguste Bovet un cadre corporel digne d'une âme si pure.

Dès sa jeunesse, ses camarades avaient remarqué cet ensemble harmonique dont le prestige était fait de bonté, de droiture et de beauté; ce fut le premier portedrapeau de Belles-Lettres, et jamais bannière ne fut portée plus superbement et plus dignement. Cette sympathie universelle l'accompagna sa vie durant; on la sentait surtout aux réunions des anciens Bellettriers; c'était une belle couronne de septuagénaires et d'octogénaires, MM. Terrisse, de Bosset, Auguste Bovet, disparus tout à coup, mais dont la belle tenue mo-